

RÉUNION ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ
D'AGUANISH, TENUE À LA SALLE DE RÉUNION, LE
LUNDI 4 JUIN 2018, À 20h00.

Étaient présents :

Monsieur Léonard Labrie	Maire
Madame Francine Blais	Conseillère
Madame Johanne Cormier	Conseillère
Madame Kathy Ouellet	Conseillère
Madame Angie Duguay	Conseillère
Monsieur Régnald Blais	Conseiller
Madame Delvie Blais	Conseillère

Madame Monika Déraps, secrétaire-trésorière, ainsi que Madame Marlène Blais, directrice générale, assistent aussi à la réunion.

PRIÈRE

La prière fut dite par tous.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Le quorum a été vérifié et, Monsieur Léonard Labrie, maire a pris la parole pour remercier les élus de leur présence.

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Régnald Blais, conseiller, secondé par Madame Kathy Ouellet, conseillère, et adopté à l'unanimité des conseillers présents;

Que la Municipalité accepte l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
ORDINAIRE DU 7 MAI 2018**

Il est proposé par Madame Delvie Blais, conseillère, secondé par Madame Francine Blais, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que la Municipalité adopte, le procès-verbal de la réunion ordinaire du 7 mai 2018 tel que présenté.

DÉBOURSÉS

Il est proposé par Madame Johanne Cormier, conseillère, secondé par Madame Kathy Ouellet, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que la Municipalité paie l'ensemble des déboursés de mai 2018, lesquels atteignent la somme de 44 783.65 \$.

qui peut varier d'un endroit à l'autre en fonction des travaux à effectuer) pour obtenir une borne de recharge électrique sur son territoire.

Le conseil municipal s'engage également à assurer l'entretien et les dépenses annuelles de la borne électrique sur le territoire de la municipalité.

Que Madame Marlène Blais, directrice générale, signe les documents de l'entente avec Hydro-Québec et tout autre document relatif à ce dossier.

EMBAUCHE ÉTUDIANT / PRÉPOSÉE AU BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE

Il est proposé par Madame Delvie Blais, conseillère, secondé par Madame Kathy Ouellet, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que la municipalité embauche mademoiselle Camille Blais comme préposée au bureau d'accueil touristique pour 6 semaines, soit du 2 juillet au 11 août 2018.

******Madame Johanne Cormier et Monsieur Régnald Blais déclarent un conflit d'intérêts, mais assurent qu'ils ne retirent aucun avantage financier de ce contrat. Ils n'ont participé à aucune délibération, ni au processus de sélection et se retirent de la séance du conseil municipal jusqu'au prochain point. Le quorum est toujours constaté.

ASSOCIATION FORESTIÈRE CÔTE-NORD

Il est proposé par Madame Johanne Cormier, conseillère, secondé par Monsieur Régnald Blais, conseiller, et résolu à l'unanimité;

Que la municipalité renouvelle son abonnement annuel à l'Association forestière au coût de 50.00 \$.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Madame Kathy Ouellet, conseillère, et résolu à l'unanimité;

Que la séance soit levée à 20h58.

Monika Déraps
Secrétaire-trésorière

Léonard Labrie
Maire